

## Le plan anti-crise européen

### Un engagement clair des gouvernements

Assurer le financement de l'économie, notamment des PME et des ménages.  
Aucune institution financière ne fera faillite. Les épargnants et les déposants sont donc protégés.

### Des actions de l'État suivant deux axes

#### Un renforcement des fonds propres des organismes financiers pour assurer leur solvabilité

- En souscrivant les titres émis par les banques pour accroître leurs fonds propres.
- En intervenant, le cas échéant, en capital dans une banque qui serait en difficulté.

*Dans le cas de la France, ces deux modalités d'intervention se feront à travers **une société de participations publiques** dans les organismes financiers, détenue par l'État, disposant de 40 milliards d'euros, et qui a la possibilité de souscrire en particulier à des émissions de titres subordonnés ou d'actions de préférence. Les banques pourront ainsi accompagner le développement de leurs activités de crédit par un renforcement de leurs fonds propres, même dans l'hypothèse où elles ne parviendraient pas à lever sur le marché les capitaux dont elles auraient besoin, compte tenu des circonstances.*

*Le cas de Dexia, dans le capital de laquelle l'État est entré à hauteur de 1 milliard d'euros, correspond à la deuxième modalité d'intervention.*

#### Une garantie de l'État pour aider les banques à trouver des ressources à long terme afin de relancer le financement de l'économie

*Dans le cas de la France, c'est la création de la **société de refinancement des établissements de crédits**. Cette caisse empruntera sur les marchés avec la garantie de l'État pour prêter aux banques à hauteur d'un maximum de **320 milliards d'euros**.*

*Cela permettra aux établissements de crédit d'améliorer le refinancement à moyen terme (durée de 1 à 5 ans) de leurs prêts aux entreprises, à l'habitat, à la consommation et aux collectivités locales alors même que des refinancements de cette durée sont très difficiles ou impossibles à trouver sur le marché financier dans les circonstances actuelles.*

### L'Eurosystème fournit des liquidités accrues aux banques

Concrètement :

- **L'Eurosystème prête plus de liquidités** afin de réduire les tensions sur les taux du marché interbancaire : le montant total des refinancements accordés aux banques dépasse actuellement **960 milliards d'euros**, (dont une partie en dollars), contre **450 milliards d'euros** au total environ avant la crise ;
- **les modalités techniques d'adjudication ont été profondément modifiées** récemment : les banques ont désormais accès en quantité illimitée à taux fixes aux prêts de l'Eurosystème. Ces changements, conjugués à la **baisse des taux directeurs** (abaissés de 0,50 point — de 4,25 à 3,75 — le 8 octobre de façon concertée avec la Fed notamment), se sont traduits par **une baisse du taux payé par les banques de plus de 1,25 point** ;
- **la durée des prêts consentis au système bancaire est allongée** et l'Eurosystème prête majoritairement à 3 et 6 mois pour des montants plus importants ;
- en outre, **la liste des titres et créances que les banques doivent apporter à l'Eurosystème pour bénéficier de ses prêts a été considérablement élargie**, ce qui **double presque leur capacité de refinancement** ;
- enfin, **grâce à des accords de coopération entre banques centrales ("swaps")**, les banques européennes peuvent aussi bénéficier de refinancement en dollars et en francs suisses à taux fixes pour des durées pouvant aller jusqu'à 84 jours.